

ECHO

Aïre-Le Lignon

Journal des intérêts
d'Aïre-Le Lignon

N°1



pharmacie du lignon
 articles de droguerie photos
 parfumerie diététique

Laboratoire dentaire du Lignon ■ Guy Burdet

DEPUIS 1976 AU LIGNON



**ENTRETIEN &
 RÉPARATION
 DE PROTHÈSES**

SERVICE À DOMICILE

Immeuble Quincaillerie du Lignon T 022 796 65 11
 CH. DU CHÂTEAU BLOC 19 N 079 333 21 01

Voire annonce dans
ECHO
Aïre-Le Lignon
 Le journal de l'Association des Intérêts d'Aïre-Le Lignon

Tirage
 5'000 ex.

Format
 A4

Papier
 90 gr. couché

Distribution
 tous ménages

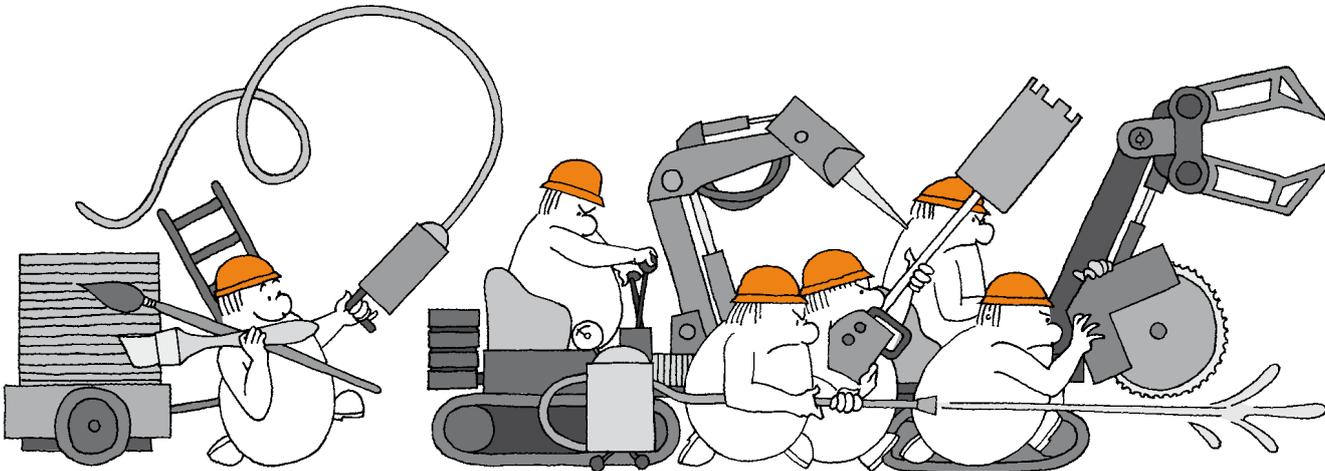
Du 1/8 de page à la page de couverture,
 rendez visible votre commerce à travers
 le journal de votre région!

Dès CHF 175.- la parution,
 pour une campagne publicitaire ciblée.
Le montage de votre annonce vous est offert!

Contactez-nous pour plus de renseignements, au
022 343 03 43, ou par e-mail à sportmag@vtx.ch



- **maintenance**
- **transformation**
- **rénovation**
- **démolition**
- **assainissement de façades**
- **désamiantage**



Ch. de la Muraille 12
 1219 Le Lignon

Tél. 022 797 55 77
 Fax 022 797 55 33

info@dmbsa.ch
www.dmbsa.ch

ECHO

Aïre-Le Lignon

Le journal de l'Association des Intérêts d'Aïre-Le Lignon

www.aiali.ch

Retrouvez-nous sur notre site Internet

Cotisation annuelle 2013

Frs 30.- minimum

CCP 12-15388-4

Prochaine parution

19 avril 2013

Délai de remise des textes

1er avril 2013



ÉDITORIAL

4

On redémarre plein d'entrain!

L'ÉCHO DU MOIS

4-5

Éphéméride

Écho du passé

EN DIRECT DE LA MAIRIE

6-9

Conseil Municipal

Démographie

LA VIE DE L'ASSOCIATION 10-12

Le billet du Président

Le projet de la Bourdonnette

Soirée choucroute «magique»

LA VIE DU QUARTIER 13-14

Joyeux dimanche

Transports publics

Circulation et stationnement

Que fait la police?

Une journée de jeux

L'AGENDA & SORTIES 14

Sortir au printemps

Impressum

Paraît 8 fois par an
Tirage de 5'000 exemplaires

Rédaction
Robert Borgis
rborgis@gmail.com
Ch. Du-Villard 10
1210 Châtelaine

Graphisme, mise en page
Actual Pub
Benoit Stolz

Photo couverture
© Blaise Lambert

Publicité
Actual Pub
T +41 22 343 0 343
Benoit Stolz
T +41 78 721 14 72
sportmag@vtx.ch
Dominique Poupaert

Site internet
www.aiali.ch

Editeur
Association des Intérêts
d'Aïre – Le Lignon

Impression
Bachmann Impression

Les articles n'engagent que la
responsabilité de leur auteur
Reproduction autorisée
avec mention de la source

Abonnement de soutien
CCP 12-15388-4 (selon désir)

Comité 2012-2013
Président
Rafael Gemes

Membres
Mme Michèle Finger
MM. Robert Borgis; Alain
Gaumann; Yves Magnin;
Michel Paley; Roland
Rey-Mermier; Daniel Rochat
et Hans-Ruedi Vetterli

Membres suppléants
Mme Monique Huissoud
MM. Yannick Lachat
et Antoine Alarcon

ON REDÉMARRE PLEIN D'ENTRAIN!



Robert Borgis,
Rédacteur

Selon notre calendrier actuel, le commencement de la Nouvelle Année 2013 remonte déjà à quelques semaines, mais notre bulletin «L'Echo», qui arrive enfin dans les boîtes aux lettres de la presqu'île, est le premier de l'an et marque, ainsi, le commencement d'un nouvel exercice pour notre Association en général et les membres du comité en particulier, ce qui autorise donc la rédaction et le comité à adresser, aux lectrices et lecteurs, les souhaits les meilleurs de joie, bonheur et santé, ainsi que la réalisation des vœux de chacun, en se remémorant d'ailleurs que dans l'ancien calendrier romain, mars était le premier mois de l'année. Nous sommes dans les délais!

Nouveau départ donc pour notre Association, le 53^e de son existence, qui a, comme les années précédentes, absolument besoin de **votre soutien**, tout d'abord financier avec le paiement de la cotisation annuelle, **fixée pour 2013**, par la dernière assemblée générale, à **CHF 30.- minimum, les montants supérieurs étant les bienvenus** et ensuite nous comptons sur vous pour un soutien plus physique, en participant nombreux à nos manifestations et même (pourquoi pas!) en apportant votre aide, en qualité de «renfort» aux bonnes volontés du comité qui oeuvrent lors de celles-ci (Promotions; soirée choucroute, etc.).

Après les perturbations de l'exercice 2012, le nouveau comité, issu de l'assemblée générale du 12 septembre, à commencer à «retrouver les manches» notamment à l'occasion de la soirée choucroute du 2 février dernier, mais également pour toutes les démarches (pour ne pas parler de «combat») relatives au déclassement, par l'Etat, de la parcelle de la Bourdonnette où il s'agit d'être très, très vigilants.

Un dernier vœu pieu mais également un souci majeur pour le comité **la parution de notre bulletin, lien indispensable entre les habitants, notre Association et les Autorités, qui n'est possible uniquement qu'avec l'apport des annonces publicitaires pour lesquelles, pour un bulletin tel que le nôtre, votre aide, parmi vos parents, amis, fournisseurs, est, non seulement nécessaire, mais primordiale.**

L'ÉPHÉMÉRIDE

Mois par mois, de
janvier à mars

Janvier et février

A l'origine, le calendrier romain est composé de 10 mois, totalisant 304 jours; les 61 jours d'hiver ne font alors partie d'aucun mois. Vers 713 av. J.-C., le roi légendaire Numa Pompilius aurait ajouté les mois de **janvier et février**, étendant l'année à 355 jours.

Le nom de «**janvier**» provient du nom latin du mois, ianuarus ou januarus, lui-même nommé en l'honneur de Janus, dieu romain des portes, des ouvertures et des choix.

Le nom «**février**» vient du latin «februarius mensis» qui signifie «mois des purifications», en l'honneur de «Februa», Dieu de la mort et de la purification, dans la mythologie étrusque.

Du 1^{er} au 28 février, les jours ont augmenté de 84 minutes. Le 18 février le Soleil est entré, à 13h02, dans le signe des **Poissons** qui est le dernier signe de l'horoscope, symbolisant le nouveau commencement. Mais comme il ferme le cercle, il se présente aussi comme le signe de l'éternité, de la réincarnation et de la renaissance spirituelle.

ECHO DU PASSE

Le 24 janvier 1913, inauguration du bâtiment de la Nouvelle Comédie au Boulevard des Philosophes à Genève avec la représentation du vaudeville en 3 actes de Henri Lavedan «Le Prince d'Aurec».

Ernest Fournier, comédien genevois formé à Paris par un Sociétaire de la Comédie-Française fait carrière en France. À 35 ans il décide de défendre dans sa ville natale un répertoire théâtral de qualité et fonde la troupe dramatique de La Comédie qui joue dès décembre 1909 à la Salle communale de Plainpalais (actuellement Théâtre Pitoëff). L'accueil obtenu et le soutien financier de la section genevoise de l'Union pour l'Art social l'incitent dès 1911 à faire construire son propre théâtre à l'italienne de 613 places: le bâtiment actuel de la Comédie de Genève. Il y fait jouer un nouveau spectacle à peu près chaque semaine. De plus, cherchant l'intérêt d'un public cultivé, il propose le jeudi en matinée la représentation d'une œuvre classique. Pourtant, dès les années



Mars

Mars est le troisième mois de l'année de notre calendrier. C'est aussi le premier mois du **printemps** dans l'hémisphère nord (l'équinoxe a lieu le 20 mars à 12 h 03 en 2013).

À l'origine du calendrier romain, le mois de mars était le premier de l'année et le retour des beaux jours marquait le début de la période de la guerre. Son nom vient alors du latin Martius, nom donné à ce mois par les Romains en l'honneur du dieu Mars, dieu de la guerre. Date célèbre de ce mois: les « ides de Mars », date de l'assassinat de Jules César, par 23 coups de poignard, en 44 av. JC.

Dans la plupart des pays d'Europe, le dernier dimanche de mars (31) est celui du passage à **l'heure d'été**. Ce même jour (31 mars) célébration de la **Fête de Pâques**, qui vient de l'hébreu « Pessa'h » (passage) commémorant la fuite des Juifs d'Egypte. C'est une fête mobile célébrée entre le 22 mars (au plus vite) et le 25 avril (au plus tard)

Du 1^{er} au 31 mars, les jours augmentent de 102 minutes et le 20 mars, à 12h03, le Soleil entre dans le signe du **Bélier**, dont le natif a un caractère impulsif, spontané: agir d'abord, réfléchir après. Il est fonceur par nature et avec lui, il n'y a pas à hésiter, c'est une personnalité énergique qui peut aller même, dans certaines situations, jusqu'à la violence. C'est un autoritaire, il veut rallier tout le monde à la même idée. C'est un meneur remarquable. généreux, créatif et il a la tête pleine

Coté **travail**, le Bélier est un travailleur né, de par son amour pour l'action. Il aime la compétition, veut devenir et rester le chef. Son fantasme est de vouloir et pouvoir mettre les gens en diapason avec lui. Il a tendance à user de son autorité d'une manière assez excessive. Sur le plan **sentimental**, il peut être heureux en amour, pourvu que la routine ne s'installe pas dans son quotidien

Voilà l'heure d'été

Dans la nuit du samedi 30 au dimanche 31 mars, à 2 heures du matin, il faudra avancer vos montres, pendules, horloges, etc. de une (1) heure pour les mettre à l'heure d'été, en vigueur jusqu'au 27 octobre 2013.

Le dicton du mois

Il vaut mieux voir un loup dans le troupeau, qu'un mois de février trop beau

Des fleurs que mars verra, peu de fruits verra

Pensée du mois

Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible

Antoine de Saint-Exupéry

La vieillesse est si longue qu'il ne faut pas la commencer trop tôt

Benoîte Groult

Le truc du mois

appels téléphoniques importuns

Les appels de divers démarcheurs vous agacent? Vous pouvez préventivement demander d'inscrire, dans l'annuaire téléphonique en ligne, un astérisque, signifiant votre refus d'appels publicitaires, en téléphonant au 0848 86 80 86.

Vous pouvez aussi bloquer les appels masqués en tapant sur votre téléphone fixe: ***99#** et au final, tant pis pour l'amabilité et la politesse, raccrochez tout simplement.



20 et plus encore après la crise de 1929, l'équilibre financier n'est plus imaginable sans subvention: Fournier y perd tous ses moyens, sa santé et meurt en décembre 1937.

Le bâtiment actuel du Théâtre de la Comédie restera en mains privées jusqu'à sa faillite et son rachat par la Ville de Genève en 1947.

Autorisations de construire

du 1.12.2012 au 8.3.2013

G. Dentan SA

construction de dépôts et locaux administratifs
ch. Barde 2

M.-A. Matthey

installation panneaux solaires en toiture
ch. des Grebattes 5

Hoirie Meylan

agrandissement d'une villa et parking
rte de l'Usine à gaz 9

C-A Meyer

réhabilitation d'une grange en ferme didactique
rte du Bois-des-Frères 51b

Armée du Salut

démolition partielle d'un bâtiment
ch. Barde 6

Armée du Salut

transformation, agrandissement d'un atelier
ch. Barde 6

Dousse, D. E.M.

surélévation villa contiguë, aménagement combles
ch. du Renard 46

Orange Comm. SA

station de base pour téléphonie mobile
ch. Château-Bloch 10

Services industriels

construction basse pour garages
ch. Isaac-Anken

Publication dans la FAO du 1^{er} mars de la requête en autorisation de la Commune de Vernier pour les aménagements routiers, réfection et mise en séparatif des collecteurs à l'av. du Lignon et à la rte du Bois-des-Frères.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 11 décembre 2012

Dernière séance de l'année du délibératif de Vernier placé sous la présidence de Denis Chiaradonna (S) avec au début de celle-ci la prestation de serment de **Mme Ndiemé Ndiaye** (socialiste), domiciliée aux Libellules, en remplacement de **M. Jacques-Eric Richard**, domicilié à Aire, démissionnaire.



Dans l'ordre du jour, les conseillers ont notamment voté pour notre région **l'ouverture d'un crédit de CHF 12'500'000.-, destiné au réaménagement et à l'assainissement de la route du Bois-des-Frères et de l'avenue du Lignon, en vue de la sécurisation de ces deux axes pour l'ensemble des usagers, est acceptée par 29 oui, 1 non et 3 abstentions. Les travaux projetés comprennent notamment la mise en place de dispositifs obligeant les conducteurs à respecter la vitesse maximale autorisée, une redéfinition du giratoire reliant ces deux routes pour contraindre les conducteurs à modérer leur vitesse, en offrant ainsi aux piétons de meilleures conditions de sécurité, la création, dans les deux sens, d'un aménagement cyclable le long de la route du Bois-des-Frères, à partir du ch. Isaac-Anken, et de l'avenue du Lignon afin d'offrir aux cyclistes des conditions de déplacement plus sûres et confortables. Le début des travaux est programmé pour février-mars 2014.**

Acceptation, par 30 oui et 3 abstentions, de l'ouverture d'un crédit de CHF 175'000.- en vue du réaménagement de la salle des fêtes du Lignon.

Séance du mardi 29 janvier 2013

Première séance de la nouvelle année 2013, sous la présidence de M. Denis Chiaradonna (S) au cours de laquelle les conseillères et conseillers ont pris notamment les décisions suivantes:

- Acceptation, à l'unanimité, d'un crédit de CHF 93'000.- en vue du renouvellement d'une excavatrice de cimetière au Service de la voirie.
- Suite à une pétition des habitants du chemin Mouille-Galand et une résolution de soutien à ceux-ci, la demande de crédit de CHF 300'000.-, pour la réalisation d'un trottoir et la mise en impasse dudit chemin est acceptée par 21 oui, 10 non et 1 abstention, après que le groupe MCG ait relevé que la demande était la fermeture au trafic de transit et non de la route; M. Rochat, Maire) répliquant que ce sont les habitants qui ont fait ce choix et choisi l'endroit de la fermeture.

A l'unanimité, ouverture d'un crédit de CHF 686'000.- destiné au remplacement et à l'amélioration de l'éclairage dans les écoles en vue de réduire la consommation d'énergie, **le Centre sportif du Lignon et l'école d'Aire font partie des bâtiments concernés par cette opération.**

- Acceptation, par 17 oui, 10 non et 5 abstentions, d'un crédit complémentaire de CHF 13'698,30 pour couvrir le solde des travaux pour le réaménagement du tronçon communal du chemin des Montagnais à Vernier.
- Envoi en commission ad hoc des délibérations pour le crédit complémentaire pour des travaux au bâtiment Actaris (maison de quartier des Libellules); pour la réorganisation des bibliothèques et l'aménagement d'une salle de rythmique à Avanchet-Salève; **pour une dérogation au rapport des surfaces pour une parcelle située au chemin des Campanules 5,5a,5b,5c;** transformation de la CAP (caisse de



retraite des Services industriels et des communes genevoises) en fondation intercommunale de droit public et ouverture d'un crédit destiné à financer l'apport financier.

- Unanimité pour le crédit de CHF 151'000.- en vue de l'acquisition d'un gradin, sur un système téléscopique, confortable et démontable pour la salle des fêtes du Lignon.

- Unanimité également pour la modification du règlement sur les cimetières avec la suppression du droit d'entrée pour les personnes qui, au moment de leur décès, résidaient dans les établissements hospitaliers, les établissements médicosociaux, les maisons de retraite ou les asiles du canton, pour autant que leur dernier domicile, avant l'entrée dans ces institutions, se situait sur le territoire de Vernier.

Pas de monument pour Mère Teresa

Les débats se sont animés lors de l'examen de la motion de M. Ali Matoshi (Verts) demandant la réalisation, dans un lieu public de la Commune, d'un monument en hommage à Mère Teresa.

Beaucoup d'autres noms peuvent être proposés, déclare Mme Christina Meissner (UDC); pourquoi pas Franz Weber? Pour Mme Monique Mattenberger (PLR) de nombreux bénévoles de la Commune auraient aussi droit à une statue! Où s'arrêter? Tandis que M. Chillier (Verts) pense qu'une telle statue pourrait avoir la mission de rapprocher les communautés. Au final, la prise en considération de cette motion est refusée.

Envoi à la Commission des sports du projet de motion PLR invitant le Conseil administratif à définir le terme «sportif d'élite» et à redéfinir les normes d'attribution de la subvention ordinaire et à définir celles d'attribution d'une subvention aux sportifs d'élite, même suite à la motion de M. Ruffieux (indépendant) demandant la présentation d'un projet pour la création d'une patinoire saisonnière avec les coûts de fonctionnement.

- Acceptation, par 21 oui, 8 non et 3 abstentions, de la motion (M. Chillier et Mmes Meissner et Schaufelberger) demandant la pose d'un abribus léger à l'arrêt Ph.-de-Sauvage pour les lignes 6, 19 et 23.

La motion socialiste pour l'extension des collectes de proximité du fer blanc, de l'aluminium ainsi que d'autres déchets recyclables est envoyée, à l'unanimité, à la Commission du génie civil

Les membres du Conseil municipal ont reçu les réponses du Conseil administratif à diverses motions ou questions déposées, dont notamment celle à la motion de Mmes Ahmari, Schaufelberger et MM Bohler, Chillier et Matoshi demandant d'élaborer un projet festif pour l'inauguration du nouveau quartier Gordon Benett précisant qu'un montant de CHF 25'000.—est inscrit au budget 2913 pour cette manifestation.

Séance du mardi 5 mars 2013

Sous la présidence de M. Denis Chiaradonna (S) les conseiller-e-s ont examiné les divers points de l'ordre du jour de cette séance et ont pris également les décisions suivantes, après avoir, lors des communications du Bureau, pris connaissance de la lettre de notre Association concernant le projet de déclassement de la parcelle de la Bourdonnette (voir encadré).

- Acceptation à l'unanimité de la motion des groupes UDC (Mme Meissner) et MCG (M. Cerutti) invitant de mettre tout en œuvre pour que la jonction autoroutière prévue au Canada ne se réalise pas en surface et rejoigne la future route de Montfleury. Même unanimité pour l'acceptation de la résolution des groupes UDC, PLR et Les Verts relative également à la bretelle autoroutière du Canada.

Unanime aussi l'acceptation de la dérogation au rapport des surfaces pour une parcelle au chemin des Campanules 5,5a,5b et5c relative à un projet de construction de quatre villas mitoyennes, sous conditions que toutes les surfaces extérieures soient réalisées avec un revêtement perméable, qu'un emplacement soit prévu pour le tri sélectif des déchets et que - suite à un amendement de M. Bohler (Verts) - le propriétaire s'engage à reloger les locataires dans une habitation adaptée à leur possibilité financière dans la Commune, sans démarches d'expulsion.

La résolution de Mme Meissner (UDC) demandant l'introduction dans le règlement du Conseil municipal qu'à chaque séance plénière soit prononcée une exhortation rappelant aux conseiller-e-s leur devoir de remplir consciencieusement leur mandat, est liée au projet de délibération en vue de la modification du règlement du Conseil municipal (élections, dispositions d'ordre et sanctions disciplinaires) donnant lieu alors à un long débat, dans un climat un peu pénible, les modifications du règlement semblant viser plus particulièrement un groupe politique et son leader. Au vote, sur l'introduction de l'exhortation, celle-ci est refusée par 16 non (MCG-PLR-Verts) 6 oui et 12 abstentions. La votation pour les modifications du Règlement du Conseil municipal a lieu au vote nominal avec le score de 16 oui, 12 non et 2 abstentions.

La pétition du PDC Vernier, avec 73 signatures, demandant de modifier le règlement du journal communal «Actualités Vernier», après examen en Commission de la culture et de l'information, est classée par le délibératif par 16 oui, 13 non et 2 abstentions.

- Acceptation, par 19 oui et 10 abstentions, du crédit complémentaire de CHF 183'429,59 destiné à couvrir le solde des travaux de transformation du bâtiment Actaris.

- Ouverture d'un crédit de CHF 154'000.- pour la réorganisation des bibliothèques municipales et l'aménagement d'une salle de rythmique à l'école d'Avanchet-Salève.

Médailles pour chiens 2013

Les détenteurs de chien ont l'obligation d'acquiescer la marque de contrôle (médaille) 2013, à partir du 2 janvier 2013 et avant le 1^{er} avril, dans leur commune de domicile

L'obtention des médailles chiens 2013, pour les habitant-e-s de Vernier sera possible **jusqu'au 31 mars 2013 au poste de la police municipale, av. Henri-Golay 26, 1219 Châtelaine, du lundi au vendredi de 09h à 17h (T 022 306 06 50)**. La caisse de la trésorerie générale de l'Etat ne délivrera plus la marque de contrôle officielle.

Dès le 31 mars, tout chien doit être porteur de la médaille (il est recommandé d'y ajouter l'identité et le n° de téléphone du propriétaire) fixée au collier, valable pour l'année en cours.

L'impôt n'est plus lié à la remise de la marque de contrôle officielle. En effet, le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) transmettra les données relatives aux détenteurs de chiens du canton à l'administration fiscale cantonale qui établira alors les bordereaux d'impôt et les notifiera directement par poste au mois de juin 2013.

Les détenteurs de chiens qui ne seront pas acquittés de l'impôt seront passibles d'amende.

Documents requis pour l'obtention de la médaille

- Pièce d'identité.
- Attestation d'assurance responsabilité civile valable.
- Carnet de vaccination (vacciné contre la rage depuis moins de 2 ans).
- Attestation de l'identification du chien par puce ou tatouage (ANIS).
- Autorisation d'acquisition et détention pour les chiens potentiellement dangereux, tels que définis dans la loi sur les conditions d'élevage, d'éducation et de détention des chiens.

Prix de l'impôt

1^{er} chien CHF 50.- / 2^e chien CHF 70.- / 3^e chien CHF 100.-

Vernier proprement

Déchets encombrants

Les Autorités de Vernier ont décidé, pour l'année 2013, l'introduction, à titre d'essai, de **deux ramassages mensuels des déchets encombrants**, espérant ainsi répondre aux attentes de la population sur laquelle elles comptent pour le respect des dates de levée, aucun abus ne sera toléré.

Voir calendrier dans «Actu Vernier» de décembre 2012.

Renseignant

T 022 306 07 00

Lutte contre les tags et graffitis sauvages

Suite à la motion de Mmes Sopi et Steger et MM Carnino, Herrera et Revuelta, acceptée par 30 oui et 3 abstentions, le Conseil administratif informe qu'un montant de CHF 38'000.- a été rajouté dans le budget 2013 afin de permettre la prise en charge, par la Commune, du nettoyage systématique de tout tag ou graffiti non-autorisé sur les surfaces visibles depuis la voie publique.



• Approbation, par 29 oui, de la transformation de la CAP (Caisse de retraite du personnel de la Ville, des SIG et des communes) en fondation intercommunale de droit public avec ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 7'971'678.-.

• **Prise en considération à l'unanimité du projet de délibération visant à l'annulation de la délibération du 17 avril 2012 donnant un préavis favorable au projet de modification du régime des zones au chemin de la Bourdonnette et envoi à la Commission de l'environnement, avec l'audition des promoteurs du projet et de l'Association des intérêts d'Aire.**

• Le crédit complémentaire de CHF 745'000.- pour couvrir les frais pour le déménagement des APM dans les locaux de l'avenue Henri-Golay est accepté par 21 oui et 5 abstentions.

Divers projets de délibération sont pris en considération et envoyés dans les commissions ad hoc.

Une motion transformée en résolution de Mme Meissner (UDC) et M. Ruffieux (Indépendant) relative au cycle d'orientation du Renard est acceptée, de même que celle du groupe socialiste, envoyée en commission sociale, demandant d'augmenter le nombre d'appartements-relais.

Le Conseil administratif, en réponse à la motion de Mme Meissner (UDC) et Mme Schaufelberger et M. Chillier (Verts) pour la pose d'un abribus à l'arrêt Ph.-de-Sauvage, direction Lignon, informe que la réalisation est en cours

La résolution «Pour une répartition équilibrée des compétences cantonales et communales» de Mme Meissner (UDC) et MM Cerutti (MCG) et Ruffieux (Indépendant) est prise en considération, à l'unanimité.

DÉMOGRAPHIE

Population

La population de Vernier a continué sa progression puisqu'elle comptait, à fin février 2013, 34'460 habitants contre 34'417 à fin janvier

2013, avec 17'093 personnes de sexe masculin et 17'367 du sexe féminin dont 18'836 Suisses et 15'624 étrangers.

La Commune comptait également, à fin février, 1'038 chômeurs et 250 demandeurs d'emploi, non chômeurs.

Nécrologie

Décès annoncés du 1^{er} décembre 2012 au 8 mars 2013

Errata: Pour cette rubrique, dans le dernier numéro 8 de 2012, il s'agissait des décès annoncés pour la période du 17 octobre au 30 novembre 2012 et non aux dates indiquées par erreur. En priant les familles et nos lecteurs de bien vouloir nous excuser.

Baer, Liriel, 1921, av. du Lignon 73

Bastidas, Antonio José, 1979
rue de la Croix-du-Levant 15,
Blanco, Antonio, 1923

ch. de l'Ecu 1 c/La Châteline

Bourquin née Gobeli, Klara, 1918

ch. Nicolas-Bogueret 36

Carillat, Pascal, 1960, ch. Du-Villard 2

Chevrier née Bosonnet, Denise Juliette, 1930

ch. du Renard 42

Collé née Berndt, Renée Josiane, 1938
av. de Crozet 24

Comte, Maurice, 1931, av. de Crozet 26

Cottet, Janine Marcelle, 1931, av. du Lignon 9

Dallinge, Bernard, 1933, av. du Lignon 53

Délèze née Friederich, Margartha, 1920

ch. de l'Ecu 1 c/La Châteline

Desbioles, Remé Xavier, 1922

ch. de l'Etang 68

Di Savino née Ritz, Flossette Denise, 1948

av. du Lignon 54

Dumolard née Burger, Elvina, 1920

ch. de Maisonneuve 12c

Folly, Hubert Jules, 1921, av. de Cozet 14

Formenti née Pugnetti, Rosa, 1930

av. du Lignon 74

Girard, Marcel Roger, 1927

ch. de l'Ecu 1 c/La Châteline

Gonin, Roland Albert, 1931, av. du Lignon 42

Hajzera, Bislim, 1953, ch. de Maisonneuve 12a

Hausheer née Berther, Anna Maria, 1928

av. du Lignon 55

Hossmann Christian Charles Louis, 1914

rue François-Durafour 16

Joller, Antoine Jean Raymond, 1949

ch. du Petit-Bois 7

Kindler, Jacqueline Cécile, 1935, rue Oscar-Bider 6

Service des pompes funèbres

Ouvert 7 jours sur 7

Permanence téléphonique

24 heures sur 24

Tél. 022 418 60 00

Avenue de la Concorde 20
1203 Genève



VILLE DE
GENÈVE

Maillard, Jean Louis, 1935, rue de la Croix-du-Levant 3
Mandelert, Rosemarie, 1933
ch. de l'Ecu 1 c/La Châtelaine
Mayer, Otto, 1960, av. de Crozet 48

Mete née Gualtieri, Eliane, 1960
rue de la Coupe-Gordon-Benett 1d

Moreno née Villegas, Victoria, 1930
ch. de l'Ecu 1 c/La Châtelaine

Mufale, Luciano, 1926, rue du Grand-Bay 4

Palfi, Michel Alfred, 1927 av. du Lignon 76

Pereira née Barreiro Fernandez, Mercedes, 1922
av. de Châtelaine 67 c/Di Padova

Racine, Alfred Roland, 1927, av. du Lignon 7

Roagna née Sandoz, Bluet Nancy, 1930
av. du Lignon 37

Roch née Bonjour, Ines Yolande, 1921

ch. de Crotte-au-Loup 3

Rohrbach, Claude Daniel, 1926

ch. de l'Ecu 1 c/La Châtelaine

Rojas, Sonia, 1969, av. du Lignon 71

Serafini née Picardi, Ida, ch. du Petit-Bois 9

Scrignari, Giovanni, 1932, av. de Crozet 52

Venetz, Georges, 1948, av. du Lignon 53

Visinand née Russotti, Raymonde Anna, 1922

ch. de L'Ecu 1 c/La Châtelaine

Vuilleumier Desjacques, Chantal Bernadette, 1952
av. du Lignon 48

Yenni née Zosso, Marlyse Muriel, 1948

av. du Lignon 83

La mémoire est le miroir où nous
regardons les absents

(Joubert)

† **Mme Marie-Jo MILLAR**

Présidente honoraire de Divali Adoption Service
Vice-présidente de l'Association MIBLOU

C'est avec émotion que la rédaction a appris le décès, début décembre 2012, suite à une maladie orpheline, de Madame Marie-Jo Millar, âgée de 73 ans.

Domiciliée à Vernier avec sa famille dont 4 enfants «faits maison», elle et son époux, avaient encore adopté 6 enfants orphelins, venant de l'Inde. Suite à cette adoption, le couple, touché par la situation de ces enfants handicapés, décide, en 1980 de créer l'Association MIBLOU (du nom des deux premiers enfants adoptés Mina et Bablou) afin de mettre en place un support médical afin que les parents, quelque soit leur niveau social, soient instruits sur la nature de l'handicap de leur enfant et de l'évolution de la maladie, évitant ainsi qu'il soit abandonné à son propre sort. Miblou œuvre également pour le maintien des enfants handicapés dans leur milieu naturel et familial, en apportant une aide orthopédique et la mise en place d'un support médical et aussi permettre l'adoption d'enfants indiens jugés «inadoptables» par certaines organisations.

Cette généreuse initiative de ce couple verniolan a permis de sauver des centaines d'enfants et de créer du bonheur dans beaucoup de familles.

A sa famille et à ses amis, la rédaction renouvelle ses sincères condoléances.

Brian et Marie-Jo Millar



1.9%

LEASING AMAG sur une vaste sélection de véhicules en stock chez votre partenaire Volkswagen.

Profitez d'offres irrésistibles et à vous la route!

D'ici à fin avril, profitez du LEASING AMAG à 1.9% sur une vaste sélection de véhicules en stock. Et ce n'est pas tout: des primes attrayantes vous attendent chez nous. Saisissez vite cette chance et faites un tour chez votre partenaire Volkswagen.

Exemple de calcul pour le financement d'un véhicule en stock via AMAG LEASING AG: Polo Trendline 1.2i, 60 ch (44 kW), boîte manuelle à 5 vitesses, 1'198 cm³, 2 portes. Consommation en énergie: 5.5 l/100 km, émissions de CO₂: 128 g/km (émissions moyennes de toutes les voitures neuves commercialisées: 153 g/km), catégorie de rendement énergétique: D. Taux d'intérêt annuel effectif 1.92% (12-48 mois), durée 48 mois (10'000 km/an), prix d'achat comptant: fr. 15'500.-, acompte 15%: fr. 2'325.- (non obligatoire), mensualité fr. 129.95, hors casco complète obligatoire. Tous les prix TVA incl. Il est interdit d'accorder un crédit susceptible d'entraîner le surendettement du consommateur. Sous réserve de modifications. Offre valable seulement pour les contrats conclus via AMAG LEASING AG. Valable pour une sélection de véhicules en stock et pour les contrats conclus du 1^{er} mars au 30 avril 2013, cette offre s'adresse aux clients privés et aux clients de flotte. Le véhicule neuf doit être immatriculé d'ici au 30 avril 2013 au plus tard. Plus d'informations sur www.volkswagen.ch



Das Auto.



E. Liégé Automobiles SA

Rue Lect 29-33, 1217 Meyrin
Tél. 022 989 08 90, www.liege-garage.ch

LE BILLET DU PRÉSIDENT

Notre association a entamé 2013 au pas de course avec un nouveau Comité, alliant expérience, enthousiasme et détermination, bref une nouvelle équipe débordant d'idées et d'énergie. Permettez-moi de vous la présenter.

Vous connaissez tous Messieurs Robert Borgis, Hans-Ruedi Vetterli, Daniel Rochat, Michel Paley et Roland Rey-Mermier. Ils animent notre association avec brio depuis de nombreuses années. Leurs connaissances de notre quartier et de ses habitants, comme leur sens de l'organisation nous sont une aide précieuse, pour ne pas dire indispensable. Mme Michèle Finger nous a rejoints et aura à cœur de gérer nos finances. Alain Gaumann et Yves Magnin nous renforcent de leurs compétences professionnelles et de leurs connaissances des rouages de notre Commune comme de l'Etat. Il y a peu, Laurent Cantin et Diego Pastor sont encore venus nous épauler.

Pas de répit, l'actualité de notre quartier nécessite une attention, une disposition de tous les instants:

- Certains sujets brûlants semblent avoir tiédi, à l'exemple de la centrale force chaleur, mais il nous faut rester attentifs.
- Les velléités de l'Etat de construire, paradoxalement surtout dans notre Commune – comme si Vernier et notre quartier n'avaient pas déjà largement contribué à l'essor de Genève – doivent être mesurées, voire parfois combattues, afin de conserver une qualité de vie pour nous tous. Il suffit de songer au projet de la Bourdonnette et du chemin de la Verseuse pour s'en convaincre.

- L'organisation de nos soirées et autres conférences à thème – la choucroute magique en est le dernier exemple – est synonyme de convivialité, de lien entre nos habitants et d'information, mais également d'intenses préparations et travaux.
- La tenue de notre journal, toujours apprécié et distribué dans quelque 5'000 foyers, représente un travail considérable d'organisation et de rédaction.
- La multiplication des problèmes quotidiens implique des réponses et des actions rapides.
- La représentation de notre association auprès des instances politiques, tant communales que cantonales, «au dernier moment» est un défi régulier à nos agendas.

En un mot comme en cent, je tiens à remercier celles et ceux qui, à un titre ou à un autre, consacrent gracieusement temps et compétences pour notre quartier, pour le bien de tous. Soyez assurés que cette équipe sera à la hauteur des défis qui l'attendent.

Vous le savez, l'argent est le nerf de la guerre. Les finances de notre association sont délicates et nous devons les reconstruire afin de pouvoir faire face à nos frais. Vous trouverez en annexe de ce journal un bulletin de versement pour payer votre cotisation. N'hésitez pas à vous en acquitter rapidement, si possible par internet afin d'éviter les frais de ccp!

Rafael Gemes

BOURDONNETTE OU LE BOA CONSTRUCTEUR DE L'ETAT

Notre association et d'autres, ainsi que la Commune se sont passablement investies dans le cadre du projet de la parcelle dite de «La Bourdonnette» dans notre quartier.

Pour rappel, après divers projets parfois pharaoniques et un concours pour l'édification d'un EMS, l'Etat a finalement confié à la fondation des logements pour personnes âgées (FLPAI) le soin de réaliser sur la Bourdonnette des logements médicalisés (D2).

Cette parcelle de 19'000m² est actuellement située en zone villa, soit avec un IUS de 0.25

(rapport entre la surface brute de plancher du bâtiment et la surface constructible du terrain). Le Plan directeur communal prévoit une densification jusqu'à un IUS de 0.6.

Afin d'intégrer ce projet et garantir une qualité de vie dans notre quartier, la Commune de Vernier a passé avec la FLPAI une convention prévoyant un projet de construction avec un IUS



Rafael Gemes

L'ASSOCIATION A ABSOLUMENT BESOIN DE VOUS!

Comme déjà communiqué lors de l'assemblée générale et dans notre bulletin, notre Association a connu, lors de l'exercice 2012, quelques problèmes avec la présidence, notamment pour la convocation de l'assemblée générale et surtout pour l'encaissement de la cotisation annuelle. L'envoi des bulletins de virement en septembre a été trop tardif, mettant ainsi notre trésorerie en très grande difficulté.

Aussi, nous lançons un pressant appel, un véritable SOS, à chacun pour le versement, au moyen du bulletin annexé au présent numéro, de la cotisation 2013 de CHF 30.- minimum, selon décision de l'assemblée générale de 2012. Les montants supérieurs étant les bienvenus et même souhaités, en raison de la situation présente et l'augmentation des frais, notamment de notre bulletin «l'Echo», ce dont nous vous remercions d'avance.

de 0,6 et conditionné toute densité supérieure à la révision du plan directeur communal.

A l'instar de nombre d'habitants de la Presqu'île, notre association est favorable au projet de la FLPAL, pour autant que celui-ci se limite à un IUS de 0.6.

Las, l'Etat n'en a que faire et adopte un comportement trouble. Il a déposé au Grand Conseil un projet de loi PL11003 afin de déclasser la Bourdonnette en zone de développement 4A, en se gardant bien d'y préciser le moindre IUS.

Or, un projet de loi 0965, déjà accepté en commission du Grand Conseil et à l'ordre du jour de la prochaine séance plénière, prévoit que tout plan localisé de quartier doit imposer une densité minimale de 1.0 en zone 4A ! Ce projet de loi sera voté avant que le projet de déclassement de «La Bourdonnette» ne soit traité.

Un tel déclassement mettrait donc à néant la convention susmentionnée ! Il ne respecterait ni la volonté de la Commune, ni celle des habitants, tout en péjorant la qualité de vie de nos communautés.

Lorsque notre association a été entendue par la commission de l'aménagement du Grand Conseil, nous avons insisté sur la nouvelle loi 10891, votée le 30 novembre 2012, permettant de densifier la zone villa jusqu'à un IUS de 0,66.

Il est donc possible de réaliser sans modification de zone le projet de la FLPAL, soit «un projet s'intégrant harmonieusement dans un quartier de villas en particulier du point de vue des gabarits» selon les termes de l'Office de l'urbanisme du 17 février 2012.

Au regard de ces nouveaux éléments, notre association a saisi la Commune de Vernier afin qu'elle se prononce formellement. Dans sa séance du 5 mars 2013, le Conseil municipal a à l'unanimité pris en considération une résolution allant dans ce sens.

Confier la construction de logements médicalisés à une Fondation en laissant subsister une convention contraire aux projets de loi débattus, voilà une singulière attitude de l'Etat.

La confiance dans nos institutions est pourtant l'un des piliers de notre démocratie.

Yves Magnin

LA BOURDONNETTE, SUITE

Extraits de la lettre de notre association aux autorités verniolanes concernant la Bourdonnette écrite le 8 février par notre président Rafael Gemes.

«Actuellement le plan directeur communal prévoit une densification de cette zone jusqu'à un IUS de 0.6. La convention liant la commune à la FLPAL prévoit un projet de construction de logements médicalisés (D2) avec un IUS de 0.6 et conditionne toute densité supérieure à la révision du plan directeur communal.

A l'instar de nombre d'habitants de la Presqu'île, notre association est favorable au projet pour autant que celui-ci se cantonne à un IUS de 0.6.

Or, un projet de loi, déjà accepté en commission du Grand Conseil et à l'ordre du jour de la prochaine séance, prévoit que tout PLQ (ndlr. plan localisé de quartier) doit imposer une densité minimale de 1.0 en zone 4A et ce projet sera voté avant que le projet de déclassement de la Bourdonnette ne soit traité par le Grand- Conseil, en plénière. Un tel déclassement reviendrait donc à bafouer la convention

susmentionnée. Il ne respecterait ni la volonté de la Commune ni celle des habitants tout en péjorant la qualité de vie de nos communiens. Lorsque notre association a été entendue par la commission de l'aménagement du Grand Conseil, nous avons insisté sur la nouvelle loi votée le 30 novembre 2012 permettant de densifier la zone villas jusqu'à un IUS de 0.66. Il est donc possible de réaliser sans modification de zone un projet s'intégrant harmonieusement dans un quartier de villas en particulier du point de vue des gabarits, selon les termes de la lettre de l'office de l'urbanisme du 17 février 2012.

Au regard de ces éléments nouveaux, nous invitons vos conseils à se prononcer une nouvelle fois sur ce projet de déclassement afin d'éviter que l'Etat ne se réfugie sur votre précédent accord et en avertir le Grand-Conseil afin que la voix de la Commune, mais également des habitants, puisse être entendue.».

Le saviez-vous?

Le crapaud accoucheur est l'animal de l'année 2013

Pour Pro Natura, cette espèce d'amphibien est gravement menacée en Suisse. La moitié de la population a disparu au cours des 25 dernières années. Cette disparition progressive du crapaud accoucheur a pour origine un manque d'habitats appropriés dans nos paysages asséchés et propres en ordre. En Suisse, 14 des 20 espèces d'amphibiens indigènes sont en danger. Les rivières ont été canalisées, les ruisseaux mis sous tuyaux, les mares et les étangs asséchés et les prairies humides drainées.



Ce crapaud mesure 3,5 à 5 centimètres. Ses yeux ont des reflets d'or. Il est le seul parmi les grenouilles, rainettes et crapauds indigènes à s'accoupler sur la terre ferme et à ne pas pondre ses oeufs dans l'eau. Le mâle enroule les cordons d'oeufs autour de ses talons et les porte sur lui pendant trois à six semaines. Il vit en Europe occidentale, du Portugal au centre de l'Allemagne. En Suisse, on ne le trouve qu'au nord des Alpes et jusqu'à 1650 m d'altitude. Il se nourrit d'araignées, scarabées, larves de mouches, cloportes, limaces, vers et mille-pattes. Le crapaud accoucheur hiberne d'octobre à mars et sa durée de vie est estimée entre cinq et dix ans.

À votre bon droit

Yves Magnin
Avocat



Mme B a commandé douze bouteilles d'un grand vin pour l'anniversaire de sa fille en mentionnant précisément le millésime, soit l'année de celui-ci. Las, si elle a bien reçu douze bouteilles, celles-ci ne sont pas de la bonne année. Le vendeur exige toutefois le paiement de sa livraison. Elle s'interroge si elle est tenue de s'en acquitter.

La description détaillée du vin commandé ne souffre d'aucune ambiguïté puisque l'année y est clairement mentionnée. Bien que le vin constitue une chose de genre (art. 71 CO), l'on doit raisonnablement admettre que le millésime est un point essentiel du contrat.

Lorsque le vendeur livre une autre chose que celle prévue par les parties, l'acheteur est en droit de refuser la livraison.

Partant, le vendeur ne peut exiger le paiement de cette livraison.

Mieux, l'acheteur conserve sa prétention en livraison d'une marchandise conforme au contrat, si cette marchandise n'est pas épuisée.

Il peut également renoncer au contrat après une vaine mise en demeure du vendeur (interpellation avec fixation d'un nouveau délai pour s'exécuter) et prétendre à des dommages-intérêts.

En particulier, il est concevable que Mme B puisse se faire indemniser du dommage que pourrait représenter la différence entre le prix de vente et le prix qu'elle a payé de bonne foi pour remplacer les bouteilles qui ne lui ont pas été livrées à temps pour l'anniversaire de sa fille, si elle a dû les acquérir ailleurs.

Si vous souhaitez connaître vos droits ou avez besoin d'informations juridiques, n'hésitez pas à nous adresser vos questions, en mentionnant vos coordonnées, à l'Ass. des Intérêts d'Aire-Le Lignon, CP 114 - 1219 Aire. Pour chaque parution, nous déterminerons la ou les questions relevant d'un intérêt général. Me Yves Magnin, avocat au barreau de Genève, y répondra dans cette rubrique en garantissant naturellement l'anonymat des personnes concernées.

SOIRÉE CHOUROUTE «MAGIQUE»

En raison de la disponibilité des locaux communaux et surtout des bonnes volontés, notre traditionnelle soirée choucroute de fin d'année a dû être reportée en début d'année 2013.



C'est donc samedi 2 février que la population de la presqu'île était conviée à se retrouver à la salle communale d'Aire pour passer, anciens et nouveaux, d'agréables et sympathiques moments conviviaux avec au menu deux plats proposés et mijotés par les membres du comité et les renforts bienvenus: la choucroute ou l'émincé de volaille.

Quelques sueurs froides, cependant au départ, pour les organisateurs qui constataient, au début de la semaine précédant la manifestation, que seule une dizaine de cartes de repas avaient été vendues. Alors, au vu des ressources financières de notre Association, une solution, sur le plan financier et de l'organisation, devait être prise d'urgence, à savoir la suppression, à regret, du musicien et du jeune magicien prévus au programme et annoncés. Mais, au final, le soir même, à la plus grande satisfaction des membres du comité, grâce à la «magie» de la fidélité de nos membres, septante personnes étaient là, à notre sympathique rendez-vous annuel et surtout compréhensives à la décision prise par le Comité, en vue de réduire les frais d'organisation.

Relevons, parmi les participants, la présence de M. Pierre Ronget, Conseiller administratif de Vernier, et Mme Christina Meissner, députée

M. Pierre Ronget et
Mme Christina Meissner



au Grand Conseil et deuxième vice-présidente du délibératif verniolan, qui prendront la parole durant la soirée, au cours de laquelle Dame Fortune a permis à quelques heureux de remporter les lots mis en jeux lors de la tombola. Ambiance fort chaleureuse, même si locaux communaux manquaient de chauffage, permettant échanges et contacts entre les participants appréciés par tous.



JOYEUX DIMANCHE

Il vous arrive peut-être de vous retrouver seul(e)s le dimanche alors que vous aimeriez pouvoir passer un moment en bonne compagnie.

C'est pourquoi le «Réseau solidarité d'Aire - Le Lignon» organise, un dimanche par mois, un repas simple ouvert à tous et qui vous donne l'occasion de le partager avec d'autres de manière conviviale.

Le prochain rendez-vous aura lieu

Dimanche 14 avril 2013 à 12h15
Au Centre de quartier du Lignon
(derrière l'église catholique de l'Epiphanie)

Au menu de ce dimanche

Salade de saison
Piccata milanaise et spaghetti aux tomates
Dessert et café

Une participation de CHF 7.- minimum par personne est demandée. Le vin est en supplément.

Inscription jusqu'au vendredi 12 avril à midi, dernier délai en téléphonant à M. Walter Hatt 022 796 62 79, mobile 079 375 16 39 ou à M. Oronzo Vergari 022 796 80 07.

Attention, le nombre de places est limité!

PARTAGEONS NOËL

Une magnifique aventure fraternelle et conviviale!

Voilà plus de 15 ans maintenant qu'une équipe de jeunes prépare la fête du « Partageons Noël » au Lignon. Cette année encore elle a eu lieu au Centre Protestant du Lignon 24 décembre à 20h.

La soirée a débuté juste après la célébration œcuménique de Noël qui s'est déroulée à l'église catholique de l'Epiphanie. Les participants sont arrivés alors en nombre, soit de l'église, soit des quatre coins de la ville. Des enfants, des jeunes, des adultes, des personnes seules ou des familles, des gens de toutes les cultures et de toutes les religions: la fête étant ouverte à tous, entièrement gratuite et elle n'a pas un visage confessionnel.

Le menu 2012 fut particulièrement apprécié: après un grand buffet de salades, les convives ont pu apprécier des poulets à la broche, accompagnés de pommes de terre rôties et de gratin de poireaux. La salle était pleine et les

animations ont également été bienvenues: sept musiciens sous la conduite de Sylvie Bossi (Avenir accordéoniste de Châtelaine) ont enchantés les participants durant l'apéritif, puis la chorale de gospel «Good News» dirigée par Paul Bunga a rythmé le début de soirée. Deux jeunes musiciennes de talent, à la flûte et au piano, ont offert ensuite un concert de qualité.

Vous souhaitez vous engager dans le Comité 2013 ou faire partie de l'équipe des bénévoles du 24 décembre 2013? N'hésitez pas à contacter le tél 022 796 72 11.

TRANSPORTS PUBLICS

Ligne 19 Vernier-Onex

La ligne 19 circule désormais du lundi au dimanche de l'aube jusqu'à minuit, comme toutes les autres lignes urbaines. Une ligne directe entre Onex-Cité, le Plateau de St-Georges et la gare de Cornavin est désormais offerte en permanence.

Le soir, 50 % de trolleybus en plus entre Onex-Cité et Bel-Air (lignes 2 - 19) et entre Vernier-Village et la gare de Cornavin (lignes 6 et 19). Le dimanche après-midi, un trolleybus toutes les 7'30 sur ces mêmes tronçon.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Une enquête publique est ouverte en vue de la réglementation de la circulation et du stationnement sur un parking extérieur de la Rue de la Coupe Gordon-Benett, dont l'accès se fait par le chemin des Murailles et qui est dévolu aux activités commerciales et aux visiteurs. Une partie des cases sera en zone bleue et une partie sera limitée dans la durée à 3 heures au maximum.

CARREFOUR DU LIGNON

Décoration de fin d'année

Les habitant-e-s ont constaté, avec grand plaisir, la décoration du carrefour du Lignon, installée, sur demande des autorités de Vernier, par les services communaux à l'occasion des fêtes de fin d'année, illuminant ainsi l'entrée de la Cité et apportant ainsi, pendant cette période, un air de fête supplémentaire dont chacun est reconnaissant aux autorités et aux employés qui ont œuvré à son installation.

Médiation de voisinage



à Aire et au Lignon

L'équipe des médiateurs des Libellules est active depuis 2 ans dans la Commune de Vernier. Elle tient une permanence aux Libellules tous les 2^{èmes} mardis du mois de 19h à 20h au 8 av. des Libellules appartement 17 au 4^{ème} étage. Elle installe maintenant **une nouvelle permanence dans la presqu'île d'Aire** tous les 3^e lundi du mois de 18h à 19h au local du Contrat de Quartier (l'angle sud-est du Centre Commercial du Lignon)



Si vous rencontrez des problèmes de voisinage, nous vous accueillons volontiers à la permanence pour vous écouter et vous informer sur ce que peut vous apporter une médiation. Vous pouvez aussi téléphoner au **076 269 34 39** et laisser un message sur le répondeur. Un médiateur vous recontactera dès que possible.



A la MACAV

Rue du Village 52 - Vernier
Du lundi au samedi de 14h30 à 17h30
Fermé le dimanche et vacances scolaires

Aude BEZZOLA

«Rêves de fée» Tableaux

Du 15 avril au 4 mai

Salle des Fêtes du Lignon Cotton Mount en concert

Jeudi 11 avril à 20 heures

(Ouverture des portes à 19h)

Cotton Mount, c'est la réunion de quatre musiciens ambitieux avec un désir commun: livrer un son innovant. Les compositions au caractère bien trempé oscillent entre l'humanité de Syd Matters, la folie pure des Blonde Redhead et l'efficacité de The Drums.

Tarif unique CHF 10.-

Réservations: Service de la Culture 022 306 07 80

Temple du Lignon

**Duo chant et piano
Wermelinger &
Oppliger-Siron**

Dimanche 28 avril à 18 heures

Entrée libre – Collecte à la sortie

P'tit Music Hohl

Revue et non corrigée 2013

Jusqu'au 24 mars

21^e éditions de cette revue de la vie genevoise, très satirique, sous la plume de Philippe Herdewyn et Dominique Poupaert. Les deux auteurs, au travers de textes et de chansons, vont faire sonner les cloches de la gaudrioles sur fond de personnages politique. Sur le plan de l'inspiration, pas besoin d'aller chercher trop loin, la matière première tombe toute seule. Reste à trouver l'angle. Et là, les deux compères promettent de tirer tout droit!

**Réservation au
022 798 8 798**

QUE FAIT LA POLICE?

Prévention – Genève veille

Le 28 janvier, la police genevoise a organisé une séance d'information sur la prévention des cambriolages au Centre de quartier du Lignon. L'objectif de cette séance était d'informer la population sur les gestes à acquérir afin de prévenir les cambriolages. Le concept appelé GE_veille implique l'ensemble des acteurs dans le renforcement de la sécurité, notamment la population, les autorités communales, la police municipale et cantonale. Cette dernière diffuse des bulletins d'informations de situation et de prévention des cambriolages ciblés et organise des soirées d'informations mensuels dans les communes et à l'Hôtel de Police.

Une campagne d'affichage a déjà commencé et est prévue jusqu'au mois de juin 2013.

Les mesures de sécurité importantes

- Déposez vos valeurs et documents importants dans un coffre-fort bancaire
- Fermez bien toutes les fenêtres et les portes avant de quitter votre domicile
- Ne dévoilez pas votre absence prolongée par des indications telles que billets à la porte, boîte aux lettres archi-pleine ou des messages sur votre répondeur automatique
- Méfiez-vous des soi-disant cachettes de clés sûres, telles que paillason, casier à lait, pot de fleurs, etc... qui sont parfaitement connues des cambrioleurs
- Soyez prudents en confiant vos clés. Évaluez soigneusement à qui vous pouvez faire confiance et de qui vous devez vous méfier
- Entretenez-vous avec vos voisins sur le thème de la sécurité: comment et quand vous pouvez vous entraider.

La relation ci-dessous démontre l'utilité d'une telle démarche

«Le lundi 28 janvier 2013, un citoyen d'Aire, faisait appel au 117 pour signaler qu'un individu était en train de cambrioler une villa voisine. Très rapidement, sur la base de l'excellent signalement fourni par le témoin, une patrouille pouvait interpellé un suspect qui quittait les lieux en sifflotant. Sans se laisser intimider une minute par la présence des agents, le suspect a expliqué sa présence sur les lieux en déclarant faire du recensement pour les livraisons du journal local (ndlr : Il ne s'agit pas de notre bulletin !). Les agents, peu convaincus par cette explication, ont pu constater que la porte de la villa d'où provenait ce «livreur» était endommagée. Des premiers éléments de l'enquête, il est ressorti que l'individu n'a rien dérobé dans la villa. Par contre, un cambriolage commis en novembre 2012 peut lui être imputé. Vu ce qui précède l'individu a été mis à disposition du Ministère public».

UNE JOURNÉE DE JEUX

Le samedi 12 janvier dernier, dans la salle des restaurants scolaires du Lignon, la population (petits et grands) était cordialement invitée à passer ensemble un moment convivial et intergénérationnel pour découvrir ou retrouver les nombreux jeux de société existants.

Comme lors de la première édition en 2012, cette initiative, lancée par M. Mikaël Desile et Mme Sentha Laurent, en collaboration avec l'Association JOCA (une ludothèque qui accueille, deux fois par mois les vendredis, une soirée jeux de plateau pour adultes, dans le quartier des Eaux-Vives, rue du Nant 25), soutenue par le Contrat de quartier d'Aire-Le Lignon, a rencontré un réel succès auprès des habitants qui ont répondu nombreux à l'invitation des initiateurs de ce projet.

L'après-midi, de 14 à 19h, ce sont les enfants, certains avec leurs parents, qui se sont retrouvés aux tables de jeux et en soirée les adultes ont pris le relais. Réussite de la manifestation grâce notamment au dévouement des initiateurs, des membres de Joca et des bénévoles de la ludothèque du Lignon «L'Arbre à jouets». Expérience à renouveler comme l'ont demandé de nombreux participants.

PASSERELLE AÏRE-ONEX

Dans l'Echo d'Aire de décembre 2009 nous relevions l'écho dans la presse genevoise du projet commun des communes d'Onex, de Vernier et des Services industriels en vue de la réalisation d'une passerelle pour piétons et vélos entre Vernier et Onex, située en contrebas de la forêt des Evaux et le bas de la presqu'île d'Aire.

Le communiqué se terminait avec le souhait que cette traversée du Rhône verrait le jour plus rapidement que celle de la Rade.

Ce projet a évolué et un concours a été lancé avec, au final trois projets intéressants et le jury a retenu celui dont l'emprise au sol est la plus faible et celui-ci a été présenté à la population verniolane lors d'une exposition, au début mars, à la piscine du Lignon. Les démarches vont donc de poursuivre, notamment l'élaboration d'une clé de répartition du financement se montant à environ 10 millions de cet ouvrage qui permettra une jolie balade entre les deux rive du fleuve.



Cycles Aventures, votre magasin de cycles au Lignon

Journées portes-ouvertes

les vendredi 5 et samedi 6 avril

Prime à la casse sur vélos neufs et d'occasion

Venez découvrir la nouvelle **GAMME SCOTT**



Route du Bois-des-Frères 2
1219 Le Lignon • T 022 979 04 70
www.cyclesaventures.ch

GARAGE & CARROSSERIE PERROUD

M. REY Succ.

48 bis, route du Bois-des-Frères
1219 Le Lignon/Genève
Tél. 022 796 71 22
Fax 022 796 71 00
www.garageperroud.ch



Fédération des Carrossiers romands

Entretien & réparation toutes marques

info@garageperroud.ch

Michel REY

Tip Top



Carmo Teixeira
responsable

Entreprise de Nettoyage
Fin de Chantiers
Bureaux
Conciergerie
Vitrines



61 Av. du Lignon / 1219 Le Lignon
078 629 94 01 / tiptop.nettoyage@hotmail.com

LABORATOIRE VS DENTAIRE

Entretien et réparation de votre prothèse dentaire, service à domicile

» AÏRE - LE LIGNON «

VOTRE DENTIER REPARÉ DANS LA JOURNÉE
reparation-dentier.ch



H-R. Vetterli



022 797 26 30



R. Scotolati



Service à domicile

» Adresse
10, ch. du Château-Bloch
1219 Le Lignon
2ème étage

Le spécialiste
 de la prothèse dentaire depuis 30 ans

CAR WASH CENTER



24 h/24

14, route du Nant-d'Avril - 1214 VERNIER

Joyeuses Pâques!

Mercredi 27 mars,
distribution de
Ballons sculptés

Samedi 30 mars,
Fripon le Lapin distribuera
des oeufs de Pâques




Lignon Centre
Le bonheur à votre porte!


Pour moi et pour toi.







Boutique Cadeaux





























